

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : point 3 sera traité à 14 heures.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président annonce qu'une présentation du projet de nouveau Parlement, destinée aux députés, aura lieu à 17h15.</p> <p>Il informe également le plénum du retrait de la plainte déposée par le Bureau auprès du Conseil Suisse de la Presse contre le journal 24heures.</p> <p>Il salue à la tribune M. Jean-Pierre Grin, Conseiller national.</p> <p>Il souhaite un heureux anniversaire à M. le député Michele Mossi.</p> <p>Il rappelle que les dépôts sont possibles jusqu'à 16h30, y compris pour les questions orales.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Christa Calpini, Bernard Borel, Philippe Randin, Claude-André Fardel, Olivier Feller et consorts, Véronique Hurni, Isabelle Chevalley.</p> <p>Postulat: Jean Christophe Schwaab.</p>			
TRAITE	3.	(GC 128) Assermentation de neuf nouveaux juges au Tribunal Cantonal, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(10_INT_381) Interpellation Maximilien Bernhard : Des chercheurs du CHUV ont-ils joué aux "Apprentis sorciers" avec des cellules de foetus? (Souhaite développer)			
RET	5.	(10_POS_186) Postulat Filip Uffer et consorts au sujet de la stratégie de lutte contre la pauvreté dans le Canton de Vaud. (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures)			
		Le postulant décide de retirer son postulat.			
RENV-COM	6.	(10_MOT_107) Motion Pierre Zwahlen et consorts limitant à dix jours le délai de recours concernant le séquestre d'animaux en fourrière. (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures)			
		Le motionnaire demande un renvoi en commission, et non un renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	7.	<p>(248) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 31'530'000.- pour les travaux de la première étape de renouvellement des infrastructures techniques du CHUV(1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière acceptée. Art. 1, amdt Martinet accepté avec un avis contraire et quelques abstentions. Art. 1 amendé accepté avec quelques abstentions. Art. 2 accepté. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requise) est acceptée par 90 oui, 2 non et 4 abstentions. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. En votation finale (majorité absolue requise), le projet de décret est accepté par 109 oui, sans avis contraire ni abstention. Fin du 2ème débat.</p>	DSAS.	Martinet P.	
OA	8.	<p>(266) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 6'000'000 pour financer en 2010 des investissements périodiques lourds dans des hôpitaux privés reconnus d'intérêt public(1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requise) est acceptée par 95 oui, 1 non et 4 abstentions. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. En votation finale (majorité absolue requise), le projet de décret est accepté par 99 oui et 1 abstention. Fin du 2ème débat.</p>	DSAS.	Martinet P.	
OA	9.	<p>(197) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts pour des mesures cantonales contre le réchauffement du climat, nouveau tour de roue pour un développement durable et le postulat Eliane Rey pour que le canton de Vaud devienne précurseur d'une société à 2000 watts</p> <p>Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.</p>	DINF.	Ferrari Y.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	10.	<p>(200) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le traitement de la problématique de l'amiante et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Bernard Borel " Le CE joue-t-il vraiment son rôle de garant de la santé publique dans la problématique de l'amiante" et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Martin au sujet de l'amiante, de ses répercussions sur l'environnement et la santé publique(1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 103a, al. 1, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 103 a, al. 3, amdt Bonny accepté par 68 oui, 60 non et 1 abstention. Art. 103 a amendé accepté par 76 oui, 40 non et 15 abstentions. Fin du 1er débat.</p>	DINF.	Capt G.	
OA	11.	<p>(275) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 2'053'000.- destiné à financer l'acquisition et la mise en oeuvre d'outils de gestion et de pilotage supportant le système d'information de la DSI(1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requise) est acceptée par 88 oui, 2 non et 5 abstentions. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion. En votation finale, le projet de décret est accepté (majorité absolue requise) par 101 oui et 1 abstention. Fin du 2ème débat.</p>	DINF.	Ansermet J.	
OA	12.	<p>(252) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-Jacques Ambresin et consorts pour un plan de mobilité d'entreprise global pour l'Etat de Vaud - Extension du plan de mobilité à l'ensemble de l'ACV et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Mme la députée Valérie Schwaar "L'Etat de Vaud sera-t-il candidat à son propre prix Mobilité d'entreprise"</p> <p>Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec quelques abstentions. La réponse à l'interpellation Valérie Schwaar est traitée.</p>	DINF.	Cherix F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	13.	(09_INI_024) Initiative législative Bernard Borel au nom du groupe AGT demandant au Canton de Vaud d'instaurer la gratuité des transports publics et -ou- collectifs sur son territoire Les conclusions de la majorité de la commission (classement de l'initiative) sont acceptées par 73 oui, 8 non et 27 abstentions.	DINF	Christen J. (Majorité), Borel B. (Minorité)	
RENV-T	14.	(09_PET_037) Pétition - Davantages de bandes cyclables en Suisse romande	DINF	Devaud G.	11/05/2010
RENV-T	15.	(09_INT_268) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation André Marendaz demandant si les intérêts des compagnies de transports publics passent avant ceux des usagers	DINF.		11/05/2010
RENV-T	16.	(06_INT_347) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Josiane Aubert - Le respect des standards fixé par l'administration passe-t-il avant une réflexion politique autour du soutien à l'économe régionale et aux emplois ?	DINF.		11/05/2010
RENV-T	17.	(09_INT_277) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michele Mossi et consorts relative aux investissements cantonaux en faveur du chemin de fer	DINF.		11/05/2010
RENV-T	18.	(09_INT_294) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Golaz et consort demandant si, à deux mois du dépôt du dossier vaudois, le Conseil d'Etat peut faire entendre sa voix relativement au PALM	DINF.		11/05/2010
RENV-T	19.	(09_INT_292) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Feller et consorts du 6 octobre 2009 relative au processus d'évaluation des sites pour l'accueil d'un nouveau musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA)	DINF.		11/05/2010
RENV-T	20.	(09_MOT_079) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts au nom du groupe AGT, pour une assurance cantonale prenant en charge les soins dentaires de base et la mise en place de policliniques dentaires régionales dans le canton	DSAS	Martinet P.	11/05/2010
RENV-T	21.	(09_POS_130) Postulat Olivier Gfeller et consorts demandant au Conseil d'Etat de développer l'information à la population concernant les soins palliatifs	DSAS	Martinet P.	11/05/2010
RENV-T	22.	(09_POS_135) Postulat Catherine Labouchère et consorts intitulé les 50 heures hebdomadaires des médecins-assistants : un bilan s'impose	DSAS	Calpini C.	11/05/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	23.	(09_POS_138) Postulat Véronique Hurni et consorts concernant l'âge de raison	DSAS	Poncet G.	11/05/2010
RENV-T	24.	(09_POS_145) Postulat Jean-François Cachin et consorts pour la rédaction d'un règlement, voire de directives cantonales pour l'organisation du service sanitaire lors de manifestations	DSAS, DSE	Marendaz A.	11/05/2010
RENV-T	25.	(08_INT_143) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun au sujet de l'assurance-maladie et demandant à quel jeu se prête le DSAS	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	26.	(08_INT_141) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz au nom du groupe UDC au sujet de la statistique des bénéficiaires touchant des subventions aux primes d'assurance-maladie dans le canton de Vaud	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	27.	(08_INT_137) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Eric Dufour concernant les primes d'assurance maladie 2009 et s'étonnant que l'ex-région 2 vaudoise pourrait détenir le record suisse de la plus lourde augmentation annuelle	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	28.	(08_INT_152) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eric Bonjour demandant si, en s'arrêtant trop sur les primes, on en oublierait les coûts de la santé dans le canton de Vaud	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	29.	(08_INT_167) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eric Bonjour concernant le subside LAMAL aux étrangers en situation illégale	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	30.	(09_INT_191) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexis Bally intitulée - De l'énergie pour chauffer les pattes des moineaux	DSAS.		11/05/2010
RENV-T	31.	(09_INT_183) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Haury demandant au Conseil d'Etat d'annoncer ses intentions dans l'extension des activités ambulatoires du CHUV	DSAS.		11/05/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 mai 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	32.	(09_INT_194) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts concernant les modifications tarifaires des petits laboratoires médicaux et les projets de déménagements des labos du CHUV	DSAS.		11/05/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :